

La digitalisation d'Axens Audit : un cabinet qui repense son organisation

Axens a entrepris depuis 2012 la digitalisation de ses process et de sa communication.

Le client est au cœur de la transformation digitale. « *Il est indispensable et vital de s'adapter aux besoins de nos clients. Mais avant de pouvoir répondre aux nouvelles attentes de nos clients, il faut d'abord les comprendre et adapter, même revoir nos process internes, mais aussi faire évoluer nos modes de communication* » nous explique Pierre Billet (*Expert Comptable et commissaire aux comptes associé chez Axens*).

Le cabinet Axens Audit existe depuis 1975 et la relation client est au cœur de son organisation. « Avec mes associés, nous nous efforçons d'écouter nos clients et de suivre leurs évolutions et leurs attentes. Au-delà de l'aspect technique lié à notre métier, il est important de s'ouvrir et répondre à ces nouveaux besoins. La digitalisation entraîne forcément une nouvelle réflexion sur l'organisation du conseil donné aux entreprises, le cabinet 3.0 est en marche à horizon 2020 » souligne Pierre Billet.

Les clients d'aujourd'hui ont besoin de nouveaux outils pour gérer leur entreprise :

- Dématérialisation des échanges entre les clients / fournisseurs
- Outils de gestion et d'aide à la décision
- Outils de pilotage et d'analyse en ligne
- Outils connectés pour une disponibilité 24h/24h de leurs informations et leurs données (GED...)
- Souplesse dans l'utilisation et la gestion des outils : gestion de la paie, facturation Le tout en mode Saas. Plus de contrainte de mise à jour des logiciels et d'hébergement.

Ce nouveau mode de collaboration est basé sur la confiance :

- Confiance dans les outils (sécurisation des données, sauvegardes...)
- Confiance dans son cabinet comptable
- Confiance dans l'information transmise (sécurisation et fiabilisation de l'information)

Le socle de la réussite est d'entreprendre une démarche R&D

- Le choix des outils et des logiciels.
- Savoir choisir les bons partenaires capables de faire évoluer leurs outils et leurs compétences.
- Acquérir les compétences et se former.
- Repenser son organisation
- Revoir ses process

La transition digitale c'est aussi un investissement humain fort.

L'aspect financier représente la partie émergée de l'iceberg. L'investissement des collaborateurs dans ce projet, l'accompagnement au changement et la formation sont très importants, voire essentiels.

La création de groupes de travail pour écrire les cahiers des charges et sélectionner les bons outils est indispensable.

Ecrire les besoins, formaliser les attentes, effectuer une veille technologique afin de bien cibler les évolutions attendues... bref imaginer l'entreprise de service de demain !

Communiquer et faire savoir

Aujourd'hui il est indispensable de communiquer, de faire savoir ce que l'on fait, d'informer. C'est un moyen de différenciation dans un monde évoluant de plus en plus vite.

L'Expert Comptable a un devoir d'information et de conseil permanent auprès de ses clients. La digitalisation facilite la communication aujourd'hui. Axens a fait le choix d'une communication digitale et adaptée à la vie et aux attentes du chef d'entreprise. La digitalisation de la communication apporte de la réactivité et est en adéquation avec notre démarche de développement durable. Elle apporte aussi une visibilité plus large ce qui implique de savoir s'entourer de compétences dans ce domaine pour en maîtriser les codes.

En résumé, l'évolution et la dérèglementation de notre profession nous obligent à repenser notre relation avec nos clients.

Etre au « cœur » des flux d'informations de nos clients afin de les aider au mieux dans l'optimisation de leur entreprise et leur apporter un regard éclairé et un conseil à forte valeur ajoutée.

Etre présent sur les différents supports de communication afin d'apporter aux clients un conseil permanent, 24h/24 ou mieux encore : uniquement quand ils sont disponibles et qu'ils en ont besoin.

***A propos :** Axens est un cabinet d'Expertise comptable et de commissariat aux comptes, implanté en région Rhône Alpes. 4 bureaux en Loire / Rhône / Haute-Loire.*

Une centaine de collaborateurs et 8 experts comptables associés.

1700 clients / 300 mandats CAC / 600 clients en gestion de la paie.

6 pôles de compétence : Expertise comptable / Audit / Paie / Gestion / Droit des sociétés / Conseil fiscal et social.

Marie-Hélène Gebhardt

Responsable des projets internes et de la communication

04 77 55 70 70

mhgebhardt@axens-audit.fr

Besoin d'une information? Consultez notre site! <http://www.axens-audit.fr>

